

N°4 - 2024

la lettre mensuelle



Commune de La Chapelle-de-Brain

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 31/05/2024

Présents : M. MORISOT Yohann, Maire, Mmes : DUTEMPLE Karine, MARTEL Jeannick, PLANÇON-PROVOST Fabienne, TESSIER Delphine, LEFEVRE Marie-Christine, MM : GÉRARD Michel, LAMENISOT Yoann, MOUROUX Grégoire, DAVAL Rodolphe.

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : Mme HEUZÉ Céline à Mme PLANÇON-PROVOST Fabienne, M. RANDONNET Sébastien à M. MORISOT Yohann

Absent(s) : MM. DANET Tony, LAGOUTE Lionel

Secrétaire de séance : M. MOUROUX Grégoire

Délibération 2024/025 – Classement dans la voirie publique communale :

Monsieur le Maire expose qu'un recensement général des voies publiques appartenant à la Commune et affectées à la circulation générale a été effectué conjointement par le service technique communal et la société EDMS au cours du second trimestre 2024 et indique que le linéaire réel est de 81.042 mètres linéaires, soit 54.247 mètres linéaires de différence.

Il rappelle que les différentes ordonnances, circulaires et décrets ont décrit la voirie publique communale comme comprenant 5 parties :

- les voies communales et leurs dépendances (talus, accotement,...) à caractère de chemin,
- les voies communales qui ont caractère de rue, en principe désignées par un nom,
- les voies communales à caractère de places ouvertes à la circulation publique,
- les chemins routiers ouverts à la circulation publique,
- les voies vertes et pistes cyclables affectées à la circulation générale. --> à suivre

RAPPEL IMPORTANT : Distribution Lettre Mensuelle :

Pour continuer de recevoir la lettre mensuelle à partir du mois de **JUILLET**, il faut obligatoirement **coller le petit logo adhésif de la commune, qui vous a été distribué avec la lettre jaune précédente, sur votre boîte aux lettres**, côté route, de façon **bien visible**.

La version papier sera mise uniquement dans les boîtes aux lettres où le logo sera apposé, permettant ainsi de rationaliser cette distribution et de ne l'éditer qu'en quantité suffisante, limitant ainsi le gaspillage de papier. Le logo peut être rajouté ou retiré à n'importe quel moment, la tournée s'adaptera à votre choix. Si vous avez égaré le logo adhésif, vous pouvez le réclamer en mairie.

Prochaine séance du Conseil Municipal : Vendredi 5 juillet 2024 à 19h30

Mairie de la Chapelle-de-Brain - 02.99.70.20.03 - mairie@lachapelledebrain.fr

Web : www.lachapelledebrain.fr - Instagram : #lachapelledebrain

Horaires d'ouverture Mairie et Agence Postale Communale :

Lun-Mer-Jeu : 9h-12h30 / Mar : 9h-12h30 et 13h-17h30 / Ven : 9h-12h30 et 13h-16h30

Horaires d'ouverture Médiathèque : 02 99 70 13 95 / mediatheque.lachapelle2@gmail.com

Mer : 14h30-18h / Jeu : 16h-18h30 / Ven : 16h-18h / Sam : 10h30-12h30

Délibération 2024/025 – Classement dans la voirie publique communale (suite) :

Il est proposé de modifier le tableau de classement de la voirie publique communale pour tenir compte du travail de recensement réalisé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- MODIFIE le tableau de classement de la voirie publique communale tel qu'il sera annexé à la présente délibération,
- PRECISE que cette modification emporte classement de l'ensemble des voies qui y figurent à la voirie publique communale,
- ARRETE par voie de conséquence, le linéaire de la voirie publique communale à 81.042 mètres linéaires,
- MANDATE Monsieur le Maire, ou son représentant, à assurer l'exécution de la présente décision et l'autorise à signer tout document utile à cette fin.

Monsieur le Maire précise également que les futurs travaux de voirie qui modifieraient le linéaire de voirie (places de parking, voie publique de lotissement) pourront également être rajoutés au relevé de voirie communale simplement par délibération du Conseil Municipal chaque année avant le 1er novembre, sans recours nécessaire à une nouvelle étude.

Délibération 2024/026 – DGF des communes et Dotation de Solidarité Rurale :

Monsieur le Maire expose qu'au nombre des critères d'attribution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) aux communes figure le linéaire de la voirie publique communale.

Pour la commune de La Chapelle de Brain, la longueur retenue au titre de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) depuis au moins 2019 est de 26.795 mètres linéaires.

Par délibération de ce jour, le Conseil Municipal a procédé à la refonte du tableau de classement de la voirie publique communale dont le linéaire s'établit désormais à 81.042 mètres linéaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- CONSTATE que du fait de la modification du tableau de la voirie publique communale intervenue par délibération de ce jour, le linéaire de la voirie publique communale est désormais de 81.042 mètres linéaires (en augmentation de 54.247 mètres linéaires par rapport au linéaire retenu pour le calcul des dotations de l'Etat 2019 : 26.795 mètres linéaires),
- PRECISE que ces nouvelles données devront être intégrées pour la part voirie dans le calcul de la Dotation de Solidarité Rurale, part principale et part fraction cible,
- MANDATE Monsieur le Maire, ou son représentant, à assurer l'exécution de la présente décision et l'autorise à signer tout document utile à cette fin

Délibération 2024/027 – Convention avec Roul Vilaine : vélos électriques :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les communes de Renac et La Chapelle-de-Brain ont fait l'acquisition chacune de 5 vélos électriques dans le cadre de l'Alliance Touristique.

Il propose de déléguer à un professionnel la gestion de la location au public et l'entretien du matériel; l'entreprise ROUL'VILAINE représentée par Monsieur Patrick VAILLANT acceptant le principe de cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d' :

- ACCORDER à la société «ROUL'VILAINE» la gestion (location et entretien) des 5 vélos électriques demeurant propriété communale,
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention avec la société ROUL'VILAINE représentée par Monsieur Patrick VAILLANT.

Délibération 2024/028 – Financement du poste de chargé de mission «parcours résidentiel et lutte contre l'isolement des personnes âgées», porté par Redon Agglomération :

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal du rapport de présentation de Redon Agglomération relatif au financement d'un poste de chargé de mission «parcours résidentiel et lutte contre l'isolement des personnes âgées » et de la convention proposée aux communes par l'Agglomération en vue de poursuivre la mission

Sur ce rapport, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DÉCIDE de reporter la décision de cette délibération en raison d'un manque d'informations.

Délibération 2024/029 – Cimetière - concessions d'emplacements sur le support de mémoire :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'un jardin du souvenir a été aménagé récemment au cimetière de Brain-sur-Vilaine permettant aux familles de répandre les cendres des défunts dans un espace conçu à cet effet.

Un support de mémoire va permettre aux familles des défunts qui le souhaitent d'apposer une plaque mémoire au jardin du souvenir du cimetière.

La plaque sera remise à la famille ou à son mandataire après gravure du nom, prénom, années de naissance et de décès du défunt. Les travaux de gravure seront commandés par la commune et la pose sera effectuée par les services municipaux.

L'attribution d'un support de mémoire sera proposée au tarif de 30 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la proposition de supports de mémoire destinés au jardin du souvenir du cimetière de Brain-sur-Vilaine au tarif de 30 euros le support,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables relatives à ce dossier.

Délibération 2024/030–Réhabilitation maison pluridisciplinaire : signature des marchés négociés :

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2122-21 et L2122-21-1,

Vu le code des marchés publics ;

Considérant le résultat de la commission d'appel d'offres du 25/04/2024,

Considérant la délibération n° 2024/023 déclarant infructueux les lots 5-6-7-8-9-11-14-15 et 16,

Considérant la demande de 3 devis pour les lots déclarés infructueux dans le cadre du marché négocié.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le maire à signer les marchés publics suivants,

Programme : Réhabilitation maison pluridisciplinaire :

Lot 5 : Traitement des bois

Entreprise retenue : HYNERA ENVIRONNEMENT - 3, impasse Pierre-Gilles de Gennes - Z.A de l'Eperon - 35170 BRUZ

Montant du marché : 3 649 euros HT

Lot 6 : Ravalement

Entreprise retenue : F.E RAVALEMENT - 19, rue Ghislain Gielfrich - 35580 GUICHEN

Montant du marché : 2 810 euros HT

--> à suivre

Délibération 2024/030 – Réhabilitation maison pluridisciplinaire : signature des marchés négociés (suite) :

Lot 7 : Couverture

Entreprise retenue : MOREAU COUVERTURE - 10 Laspe - 44290 MASSERAC

Montant du marché : 16 096.56 euros HT

Lot 8 : Menuiseries extérieures

Entreprise retenue : MENUISERIE BOISTUAUD - zone artisanale du pâtis - avenue des Nouïes - 35600 REDON

Montant du marché : 25 131.20 euros HT

Lot 9 : Menuiseries intérieures - cloisons sèches - isolation

Entreprise retenue : LES PLAQUISTES DOLAYSIENS (LPD) - Pinguant - 56130 SAINT DOLAY

Montant du marché : 33 073.48 euros HT

Lot 11 : Escalier

Entreprise : ATELIER GLOTIN - Parc d'activités de l'Abbaye - 5, rue Benjamin Franklin - 44160 PONT-CHATEAU

Montant du marché : 4 519.29 euros HT

Lot 14 : Chauffage air-air

Entreprise : SARL FJ ENERGIES - 3, impasse du Patis des Pies - ZA de Tournebride - 35600 BAINS SUR OUST

Montant du marché : 12 338.22 euros HT

Lot 15 : Plomberie - sanitaires - ECS

Entreprise : SARL GEFFLOT - 1, rue du sous bois - 35550 PIPRIAC

Montant du marché : 13 285.25 euros HT

Lot 16 : Electricité - ventilation

Entreprise : SARL GEFFLOT - 1, rue du sous bois - 35550 PIPRIAC

Montant du marché : 27 669.79 euros HT

- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les demandes de subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR, DSIL, du FONDS VERT, de la Région Bretagne et de Redon Agglomération au titre des Fonds de concours.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Questions diverses portées au Conseil Municipal

Dossier Méthanisation à la Rousselais :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des questions posées par le Collectif Rousselais Méthanon et l'association La Feuille, concernant le projet de méthanisation à la Rousselais.

Le Conseil Municipal comprend bien les inquiétudes de la population sur le sujet.

Monsieur le Maire rappelle ses prérogatives et celles du Conseil Municipal qui ne se limitent qu'à un avis, qui n'est pas statué à ce jour. Le dossier est pour le moment en cours d'instruction par les services de la préfecture qui a, elle seule, la compétence pour accorder le permis. Il n'est pas consultable par le public durant son instruction.

Monsieur le Maire propose qu'un rendez-vous soit pris entre les élus et les porteurs de projet dans un premier temps et voit la possibilité d'une rencontre entre le porteur du projet et le collectif.

Il se rapprochera également des services de Redon Agglomération, et consultera également tous les acteurs pouvant être concernés par ce dossier de part sa proximité avec la Vilaine, la zone Natura 2000 et le captage d'eau de Massérac.

Le Conseil Municipal pourra être convoqué pour une séance exceptionnelle sur le sujet, afin que l'avis du Maire soit conforté par le Conseil Municipal. Cet avis sera rendu avant la fin du délai d'instruction.

----- **Fin de séance** -----

----- **Les Actualités et Informations du mois** -----

Elections législatives anticipées :

1er tour : 30 juin de 8h à 18h

2ème tour : 7 juillet de 8h à 18h

Nous recherchons des assesseurs pour tenir des permanences des bureaux de votes ou pour procéder aux dépouillements. Merci de vous rapprocher du secrétariat.

Attention, il y a toujours 2 bureaux de votes sur la commune en fonction de votre adresse (La Chapelle ou Brain). Les procurations pour les élections sont à déposer en gendarmerie.

La Compagnie Fata Morgana présente «La Nef des Fous 2024» :

Tournée bateau spectacle sur la Vilaine et le Canal de Nantes à Brest - **20 juillet à Brain sur Vilaine**

Troisième et dernier angle du triptyque de la Nef des Fous, un spectacle pluridisciplinaire et nautique en son et lumière.

Nous associerons à ce projet plusieurs disciplines artistiques : la danse, le cirque, le théâtre et la marionnette, portées par des artistes professionnels.

« Ces fantasques heureux vivent sur ce bateau. Ils débarquent sur vos berges, chère public, pour vous donner à voir ce qu'ils observent, leur façon de questionner le monde.

Vous êtes nos hôtes dans un réel qui n'est qu'une plate forme d'envol dans les murs de leurs intérieurs.

Le temps est donné à la dérive, à l'écoute de cette ode à la folie. Et la question flotte dans l'air : Qui sont les fous ?... »

Vous êtes invités à vous immerger dans leur maison éphémère qui se déploie devant vous.

Les berges sont investies par ces maboules, une buvette, une caravane-galette...

Nous vous invitons à vous joindre à nos folies, et vous proposons un moment d'écriture à chaque escale de la Nef des Fous, à quai in situ. Cette aventure artistique et humaine est en tournée pendant 3 semaines en continu et s'arrête sur les berges des 9 communes au bord de la Vilaine et du Canal de Nantes à Brest.

Nous sommes principalement en autoproduction. Nous pratiquons une entrée à prix libre avec un prix suggéré à 10 euros pour les adultes et 5 euros pour les enfants. Et s'il vous plaît... Prévoyez la monnaie !

19h : Ouverture du site avec un moment d'écriture

19h30 : Première surprise

20h45 : Spectacle

21h30 : Deuxième surprise

Contact : ciefatamorgana@gmail.com

<https://www.compagniefatamorgana.com/>

<https://www.facebook.com/ciefatamorgana>



Le Programme

mercredi 19 juin

18h déambulation

11h ouverture site

19h30 Scène ouverte
auberge espagnole
+ i want to break frite

00h fermeture site

jeudi 20 juin

18h ouverture site

19h Cosmic Care

20h15 Oignon

23h fermeture site

vendredi 21 juin

18h ouverture site

19h Cosmic Care

20h30 Caboulot Cash

00h fermeture site

samedi 22 juin

13h30 foot burlesque
Renac

16h ballade sonore
départ Renac

17h ouverture site

18h Clémence
de Clamard

20h Caboulot Cash

22h le Grand
orchestre du
mont Kulala

01h fermeture site

buvette et
restauration
sur place

⚠ pas de distributeur
sur place

Copeaux Tempo
Emmanuel Charpentier
Constructions bois
06 71 30 65 90



-contact-

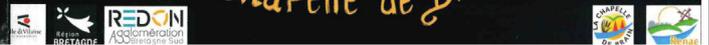
Leventre.spectacle@gmail.com
Facebook.com/le-ventretheatre/

-Site internet-
cieveventre.fr



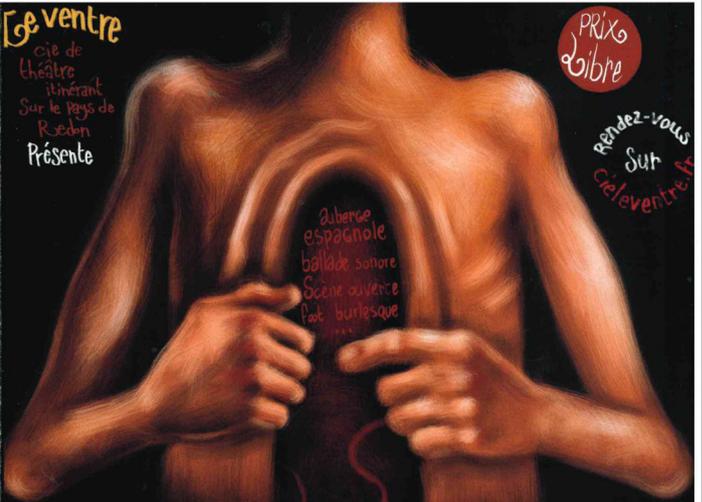
Association Loi 1901
N° de licence :
PLATEV-R-2022-010545-010549

Imprimé par nos soins au pas fier sur la voie publique



Le ventre
cie de
théâtre
itinérant
sur le pays de
Redon
Présente

PRIX
d'ore
rendez-vous
sur
cieveventre.fr



Le tour du Ventre

2024 4^{ème} édition

Cabaret théâtre musique déambulation
du 19 au 22 juin
la Chapelle de Brain

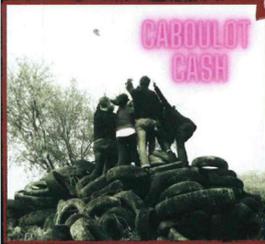
Les Spectacles

Caboulot Cash

Cie le ventre avec les habitants du pays de redon
tout Public / 1h30

Installez-vous à notre table, commandez un verre, ce soir c'est cabaret !

La troupe vous servira une suite de numéro tour à tour poétique, Musical, magique, tragique, absurde...
Ce sera beau, joyeux mais aussi un peu crade, un peu cash...
Un caboulot cash quoi !
Pour créer tout ça, on est parti d'un mot, d'un seul, qui a été source d'ateliers de recherche et d'écriture tout au long de l'année : « l'argent ».
Sortie de ce que l'on a dans le ventre est née cette étrange tambouille qu'on vous invite à déguster.



cie le ventre Oignon

Seul en scène à deux / à partir de 11ans / 4h10

Une femme raconte,

« Parait que pour dormir il faut faire le vide, mais comment fait-on quand ça ne s'arrête jamais ? Et puis penser à rien, c'est pas possible... Car quand tu penses à rien, tu penses pas à rien, tu penses au fait de penser à rien... Si on se remplit tout le temps à quoi on tente d'échapper ? »
En tirant les fils de toutes ses peurs du vide et en laissant aller ses souvenirs, les couches d'oignon s'enlèvent, on se rapproche...
Allez, on tente de lâcher prise !



©Pierre Acobas

déambulation

Venez marcher, danser et chanter avec la compagnie Le Ventre, ses comédiens masqués et les enfants des écoles, le tout accompagné par une playlist organique et envoiante concoctée par DJ MST.
Un parcours festif qui vous mènera jusqu'au site de l'événement.



©Ricod'Ac

Clémence de clamard

Cie Roi ZIZO
Seul en scène / à partir de 8ans / 50 min

Toute en dentelle et en élégance, Clémence de Clamard ne passe pas inaperçue. Sous le bord de son chapeau à plumes, le regard est vif et le sourire facéteux. Mais quand elle prend la parole, c'est avec la voix grave d'un homme, celle du comédien. Ambigu, le personnage habite une faille : entre masculin et féminin, entre badinage et déclamation, entre rire et discours savant. Le spectacle se donne à vivre comme une discussion improvisée entre la maîtresse de cérémonie et les membres du public, dans une configuration qui est davantage celle d'un boudoir que d'une scène de théâtre. Clémence de Clamard amène le propos vers ces myriades de petites fragilités qui font la beauté d'une existence humaine.



©Loeiz Jacq

Cosmic Care Cie la Zankà Sortie de résidence
un voyage spatio temporel pour décarboner votre imaginaire à partir de 8ans / 30 min

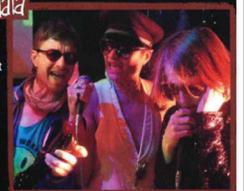
Ce duo vous invite à revivre le destin des dinosaures, car l'expérience de cette tragédie va vous aider à faire face joyeusement au destin de notre propre espèce.



le grand orchestre du
Concert Karjoké / 2h
mont Kulala

Qui n'a pas rêvé une fois dans sa vie d'interpréter sa chanson préférée devant une foule en délire accompagné par un groupe mythique ?

Parce que nous savons qu'il y a des chansons que tu as honte d'aimer, nous avons sélectionné des titres que tu pourras interpréter avec un vrai groupe pour devenir l'espace d'un instant la star que tu sais que tu es.
Inscription et liste des morceaux : montkulala@gmail.com



Scène ouverte + auberge espagnole

Vous êtes tous invités à partager sur scène une petite forme artistique de votre choix, poésie, chanson, danse, musique et autres...
Un bon moyen pour que chacun puisse dévoiler un talent caché. Cette soirée se déroulera dans la convivialité, à la manière d'une auberge espagnole où chacun est invité à ramener un plat à partager.
Inscription scène ouverte : leventre.spectacle@gmail.com.



©Ricod'Ac

terrain de foot de Renac / 2h Foot burlesque

Un arbitre fou, des commentateurs déjantés, des règles aléatoires et des équipes survoltées. Venez participer ou assister au grand tournoi sportif du Ventre aux limites de l'absurde !



ballade sonore

départ : terrain de foot de Renac

Vous aimez les oiseaux, la musique et le vélo ? Cette balade est pour vous !
Histoires, poésies et anecdotes vous seront contées pendant huit kilomètres en passant aux abords des marais de Gannelled. La balade se terminera à La Chapelle de Brain sur le site du Tour du Ventre.
Prévoyez carnets et stylos, des surprises vous attendent !



©Ricod'Ac

capsules sonores

Des habitants, un thème : « l'argent », et des propos recueillis. Au grés de nos dispositifs sonores, tendez l'oreille et recevez péle-mêle les confessions parfois drôles, souvent touchantes, toujours sincères de femmes et d'hommes, de leur rapport à l'argent et de la place qu'il prend dans leurs vies.

I want to break frite Restauration musico-gustative

Une disco-friterie ambulante qui fusionne musique et gastronomie pour Mettre du rêve et des frites dans ta vie !



☆☆☆☆
Voyage à travers le temps
Kermesse 2024



du RPI Saint Melaine

Ecole de Renac, de La Chapelle de Brain, de Saint Just

Dimanche 23 juin

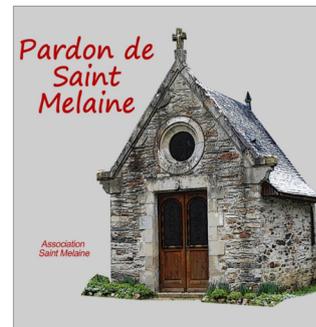
À L'ÉCOLE SAINT JOSEPH, RENAC

Stands d'animation, buvette et restauration sur place



- 10h30 Messe
- 12h Snacking
- 13h30 Préparation des enfants
- 14h Défilé
- 14h30 Spectacle des enfants
- 17h30 Tombola

BRAIN sur VILAINE
 DIMANCHE 21 JUILLET
 PARDON de
 SAINT MELAINE



10H : PROCESSION suivie de la **MESSE**
 présidée par le Père Thibault Desgrée du Lou
12h30 : REPAS : Kir, crudités/museau,
 côte grillée/flageolets,
 fromage et fruits au sirop, Café
 15 € adulte/7 € enfant (-8 ans)
Après-midi : Fête Champêtre
 Tel : 06 78 52 23 32

RANDONNEE

EQUESTRE

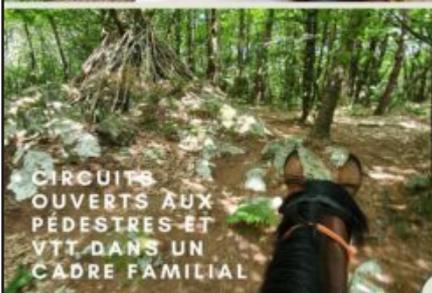
ORGANISÉE PAR L'AACIV



**BRAIN
 SUR
 VILAINE
 (35)
 23 JUN
 2024**



DÉCOUVERTE DES EMOIS DES ARTS



CIRCUITS
 OUVERTS AUX
 PÉDESTRES ET
 VTT DANS UN
 CADRE FAMILIAL



5, 15 ET 30 KM
 BALISÉS, TRACES
 ET GPX

VÉRIFICATION DES PAPIERS
 DES CHEVAUX ET ASSURANCE
 OBLIGATOIRE

CHIENS ACCEPTÉS EN LAISSE
 DÉPART DÈS 9H

PREVOIR SON PIQUE-NIQUE

**RENSEIGNEMENTS
 ET INSCRIPTION : AACIV**

02 99 85 66 21
 AACIV@WANADOO.FR

Cours de yoga à Brain

Alexandra Guérineau, professeure de yoga (diplômée de la formation Green Yoga) propose des cours de hatha yoga, de vinyasa yoga, des relaxations et méditations guides accompagnées de sonorités différentes suivant la relaxation (bol tibétains, koshis, sons de la nature...).

Les cours ont lieu à la petite salle de Brain sur Vilaine les lundis de 19h30 à 20h30 (yoga plus dynamique) et les jeudis de 10h00 à 11h00 (yoga plus doux). Elle accueille les personnes de tous niveaux.

La première séance découverte est offerte à n'importe quel moment de l'année durant les créneaux horaires existants (prévenir de votre présence à l'avance).

Tarifs : 29€/mois ou 87€/Trimestre (soit 8€ du cours sur 36 semaines hors vacances scolaires et jours fériés) ou cours à la carte 100€ les 10 cours. Paiement en plusieurs fois possible.

Renseignements et inscriptions :

Alexandra au 02.40.61.10.23

Marie au 06.99.50.94.85

Mail : pommeleta@hotmail.com